

Comment fonctionne le site ?

Que font les camions en arrivant sur le site ?

Les déchets ultimes, seuls admis sur le site, sont pesés avant d'être déversés dans les zones de travail situées sur les hauteurs. L'action de compactage n'est pas visible à l'œil nu depuis la route entre Espira-de-l'Agly et Cases-de-Pène.

Quel est le rôle des engins ?

D'abord, des chargeuses sur pneu servent à décharger les déchets des dumpers à six roues. Ensuite, les chargeuses sur chenilles poussent tous les déchets sur la zone d'exploitation. Enfin, le compacteur (dont le dernier a représenté un investissement de 840 000 euros), avec ses roues crantées de 2 tonnes, réduit le volume des déchets.

Pourquoi parlons-nous de "couches" ?

Les déchets sont compactés durant des heures afin de les étaler en fines couches. Des couches de mâchefers viennent ensuite se superposer, et ainsi de suite. C'est ainsi que la colline reprend petit à petit son aspect originel.

Comment est organisé le site ?

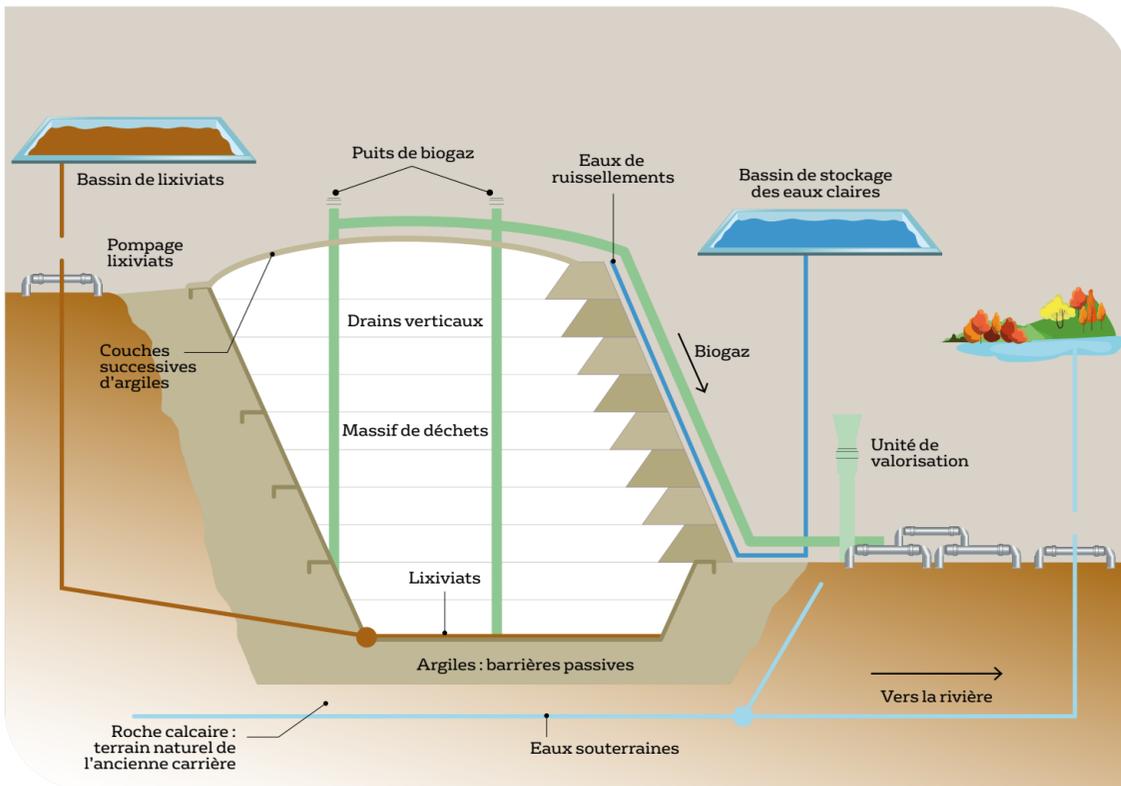
Il se décompose en plusieurs casiers. Chaque casier est une sorte de baignoire étanche. Plusieurs contrôles sur l'eau sont effectués, d'abord sur les lixiviats (eau en contact avec les déchets en cas de pluie), qui sont drainés et remontés avant traitement dans un bassin de stockage.

Les eaux de ruissellement (sans contact avec les déchets) sont remontées dans un bassin, elles servent de réserve incendie.

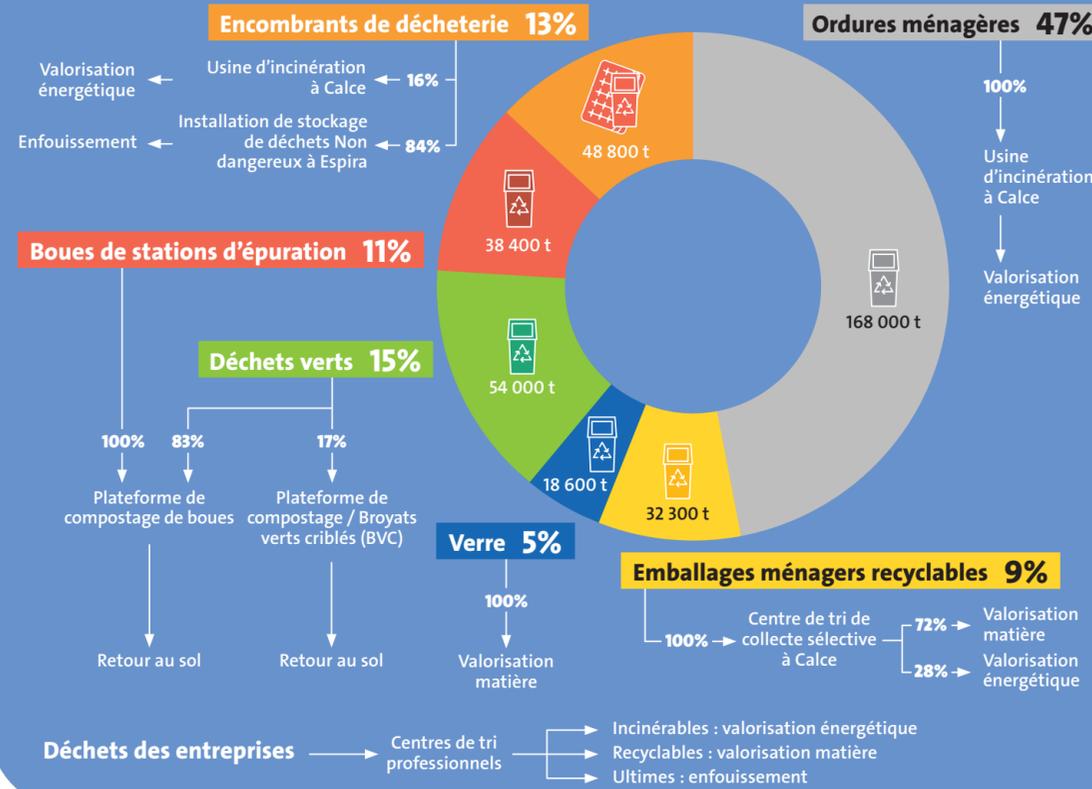
Quels sont les points de vigilance ?

Il y a bien sûr le vent. En cas de forte tramontane, il existe une "Zone transit grand vent" spécialement dédiée. Pour contenir les envols, des filets de protection encadrent le site.

Les incendies représentent un autre point d'attention particulier. Cinq citernes d'eau et un engin roulant (18 m³) sont ainsi disposés stratégiquement autour de la zone d'exploitation.



Comment sont traités les déchets dans les Pyrénées Orientales ?



Les déchets en France

MÉNAGES
39
millions de tonnes

ENTREPRISES
63
millions de tonnes

CONSTRUCTION
240
millions de tonnes

Source : derniers chiffres de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), 2018



Installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) d'Espira de l'Agly
Société de valorisation du Languedoc Roussillon gérée par Veolia - RD 117/ 66600 Espira (Pyrénées-Orientales) /France
Marie Choquet, directrice du site - 04 68 38 32 80



Espira-de-l'Agly, le site qui traite les déchets ultimes des collectivités des Pyrénées-Orientales



Depuis la fermeture du col de la Dona en août 2004, le site de stockage de déchets ultimes d'Espira-de-l'Agly démontre son savoir-faire à l'ensemble du département. Ici, sont traitées 130 000 tonnes de déchets par an. Nous misons sur la qualité du travail, sur la sécurité de l'environnement et des personnes, et mettons notre expertise au service des Pyrénées-Orientales.

Au cœur de la Vallée de l'Agly, l'engagement de nos équipes est total. Certains de nos collaborateurs accomplissent leur mission depuis l'ouverture du site, il y a presque vingt ans désormais. Leur attachement au territoire est fort et ils sont fiers de travailler pour une entreprise qui investit régulièrement pour la reconstruction et l'élimination des déchets ultimes.

Marie Choquet, directrice du site



- 1 Une entrée sécurisée qui permet de peser les camions.
- 2 Le merlon qui protège visuellement les couches de déchets ultimes.

Que fait-on sur le site d'Espira-de-l'Agly ?

Veolia, qui exploite le site depuis son ouverture en juillet 2004, traite les déchets non recyclables et non incinérables en provenance des collectivités locales des Pyrénées-Orientales et des entreprises d'une partie de l'Occitanie. Cette activité requiert une expertise reconnue et encadrée légalement. Elle est contrôlée tout au long de l'année par les services de l'État. Des rapports sont transmis tous les trimestres, de même que des analyses sont soumises à des règles strictes.

Que trouvons-nous sur ce site à peine visible depuis la route départementale 117 ? Une équipe de trente personnes qui œuvrent à le faire vivre. Un personnel qualifié et reconnu qui, à mesure de l'arrivée des chargements, pèse, étale et compacte les déchets. Son but ? Constituer des couches très fines de façon à reconstituer petit à petit cette montagne, jadis vidée de l'intérieur par une ancienne carrière. Ce site,

qui dispose d'une autorisation de traitement de 100 000 tonnes de déchets et 30 000 tonnes de mâchefers (la cendre, résidu de l'incinération provenant de Calce et Nîmes), est l'unique centre de ce type dans le département des Pyrénées-Orientales. La faible production de biogaz est captée et valorisée en eau chaude sanitaire et en électricité, utilisées pour le fonctionnement du site.

Espira-de-l'Agly est l'unique site qui traite les déchets ultimes dans le département.

En 2018, le territoire français comptait 212 sites fonctionnant sur le modèle du site d'Espira-de-l'Agly. Selon l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'enfouissement répond au besoin de 28% des déchets produits en France ; un pourcentage qui démontre que les infrastructures d'enfouissement sont à ce jour indispensables, en complément d'activités et recherches alternatives, pour assurer l'autonomie du territoire en matière de traitement des déchets.

À eux la parole

Témoignages de femmes et d'hommes qui travaillent sur le site d'Espira-de-l'Agly, certains depuis sa création en 2004, et qui ont vu l'évolution du site, mais aussi de ses normes et des renforts de sécurité.

À la découverte de leurs métiers, parfois méconnus.



Jean-Pierre Romano,
Chauffeur de déchets industriels

Je vais chercher des bennes chez les clients qui sont des centres de tri ou des grandes surfaces. On les pèse à l'entrée et à la sortie. Je conduis des camions de 26 tonnes. J'ai vu l'évolution de la sécurité. C'est très professionnel. Personnellement, je fais 5h30-14h30 sur 4 jours, c'est mon choix. J'espère que le site va continuer, parce que c'est une belle boîte. Et j'y suis bien.



Alex Bastide
Gérant de l'entreprise Vallat (Gard)

En 2004, nous avons fait toute l'installation des puits et la supervision centralisée. Mon travail, c'est d'étalonner et surveiller les appareils de mesure. Je peux vous dire que le site est bien tenu. On voit qu'on travaille avec des gens qui respectent les règles. Tout est cadré. J'ai l'historique du site avec l'évolution des contrôles. Veolia est dans une démarche qualité : c'est peut-être contraignant, mais c'est bien fait.



Florence Fourou
Assistante d'exploitation

Je suis ici, à Espira, depuis septembre 2005. Je réalise un travail de suivi des graphiques qui servent de support au rapport d'activités et au rapport trimestriel de surveillance en continu des eaux rejetées. Les eaux sont analysées une fois par mois. Je fais le suivi des formations et des arrêts de travail. Toute absence est remplacée. En cas de vent, nous prenons des intérimaires pour nettoyer les vignes.



Estelle Teyssonnières
Chargée des études techniques

J'accompagne les exploitants sur les sujets du quotidien ou sur du long terme. Je rédige les cahiers des charges, je participe aux visites d'inspection de la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement). C'est un travail d'accompagnement pour faire avancer le site. J'interviens sur d'autres sites et je peux dire que celui d'Espira-de-l'Agly est plutôt exemplaire.



David Belasco
Chauffeur d'engins/peseur

Je suis sur Espira depuis 2004 et le premier camion, c'est moi ! Quand les camions se vident, je fais des couches et des couches avec nos engins. Et ensuite, nous compactons les déchets. J'ai vu une évolution au niveau du tri. C'est mieux. On voit moins de déchets non conformes. Au niveau sécurité, ça n'a plus rien à voir ! On fait beaucoup de réunions sur le sujet. C'est un grand changement et c'est bien normal.



Christophe Richard
Agent de sécurité (société privée AMGS)

Je suis là depuis l'ouverture du site en 2004. Je fais de la surveillance de 18 à 5 heures du matin et parfois le week-end. Mon job, c'est faire de la veille. Je fais des rondes. Je contrôle les éventuels départs de feu et en cas de problème, j'appelle l'intervenant. C'est rare. En 19 ans de travail, j'ai vu les normes qui ont évolué dans le sens de la sécurisation du site.

« La nature reprend ses droits »



« Le site est composé de plusieurs casiers d'enfouissement. Le casier A est plein. Nous avons proposé de végétaliser avec un apport de terre sur 80 cm. Nous avons planté plusieurs espèces sur un sol sans irrigation régulière avec une exposition au vent. Le thym n'a pas tenu alors que le romarin a bien pris. D'autres plantes ont poussé et la biodiversité s'est réinstallée. Les papillons sont présents. C'est très positif. En fait, la nature a repris ses droits. »

Isabelle Gorius
Responsable d'études eau et environnement à la Chambre d'agriculture de Perpignan